



Validite d'une attestation delivree à bailleur

Par **durandmarseilles**, le 17/12/2012 à 02:41

bonsoirrnje viens de me rendre compte que mon bailleur m'a fait signé une attestation lors de la signature de mon contrat de bail, dans laquelle il y avait une declaration à laquelle j'avais mal repondu.rnle bailleur ne m'avait remis qu'une copie du contrat de bail mais celle de la faulse attestation que je ne savais meme pas avoir complete et signee.rnle jour de la signature, j'etais malade et l'agent m'a bouscule pour signer car il etait presserncelle ci etait preimprimee et je n'y ai ajoute que mon nom et ceux de ma famille. rnEn outre elle n'est meme pas dateernmon bailleur veut resilier mon contrat au motif que j'avais fait une fausse declacrationrncomment contester ce document?rncordialement

Par **aliren27**, le 17/12/2012 à 08:35

Bonjour,rnpour pouvoir vous aider il faudrai que l'on sache : quelle est cette attestation que vous avez signée ???? rnEt quelle fausse déclaration auriez vous faite ?

Par **Lag0**, le 17/12/2012 à 08:43

C'est aussi ce que j'ai demandé sur l'autre forum...rnDonc en attente des précisions...

Par **aliren27**, le 17/12/2012 à 13:08

merci lag0

Par **durandmarseilles**, le **17/12/2012** à **13:38**

bonsoir et merci je vais recopier totalement le contenu de l'imprime signe et je vous l'envoie merci pour votre proposition cordialement